

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'ÉPARGNE SALARIALE PERFORMANT



Les solutions d'épargne salariale présentent de nombreux avantages en matière de rémunération du dirigeant et de ses salariés. **Elles permettent d'améliorer les performances de l'entreprise en favorisant la motivation des équipes.**

La mise en place de ces différents dispositifs nécessite toutefois une démarche structurée et une bonne maîtrise des cadres réglementaires.

Enjeu de la formation

- Positionner l'épargne salariale par rapport aux autres dispositifs de rémunération
- Maîtriser les cadres réglementaires de l'épargne salariale
- Présenter les différentes étapes permettant aux cabinets de proposer une mission spécifique

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement légal conventionnel, qui définit les obligations des entreprises en matière d'épargne salariale
- Maîtriser les dispositifs d'épargne salariale et leurs incidences juridiques, fiscales et économiques
- Développer un plan d'épargne salariale personnalisé en fonction de l'entreprise et de ses objectifs interprofessionnels

2h

Programme

- L'épargne salariale : des avantages partagés
 - Un levier de motivation pour les salariés
 - Une rémunération complémentaire pour les dirigeants de PME
- Zoom sur les obligations légales et conventionnelles de l'entreprise
- Présentation des risques et des opportunités des différentes composantes de l'épargne salariale (Participation, Intéressement, Plan d'épargne Entreprise, Perco)
- Adaptation du dispositif selon la taille et les problématiques d'entreprise